

Nous, associations, partis politiques, syndicats, réunis en

Collectif Palestine 04

« L'urgence de la paix et du droit entre Israël et Palestine »

Considérant que :

- L'État israélien **utilise les arrestations massives de Palestiniennes et de Palestiniens comme moyen d'anéantir la résistance** - 6742 prisonniers en 2017 (chiffre de l'ONG palestinienne des droits de l'homme Addameer)
- **Ces arrestations ciblent de plus en plus souvent les acteurs de la résistance populaire non-violente, les Jérusalémites et les enfants.** Ainsi, le nombre de mineurs incarcérés a doublé en 3 ans, s'élevant à 1467 mineurs (12 à 18 ans) en 2017. Dont 350 dans les prisons en décembre 2017.
- **Les arrestations sont arbitraires**, qu'elles relèvent souvent du harcèlement. Il n'est pas rare qu'une même personne soit emprisonnée à plusieurs reprises. **Les peines sont souvent largement disproportionnées au regard des faits.**
- **L'inégalité de traitement entre colons et Palestiniens est manifeste.** Ces derniers sont jugés systématiquement par des tribunaux militaires, quand les rares colons arrêtés le sont par des tribunaux civils.
- **La différence flagrante quant aux conséquences d'une arrestation entre Palestiniens et colons.** Pour les Palestiniens, les arrestations se soldent à 99 % par une condamnation.
- **Les aveux sont très souvent soutirés à la suite de mauvais traitements**, violences physiques, morales, privations, ou pour éviter de subir une peine plus longue.
- **La détention administrative** concerne actuellement 434 prisonniers. Elle permet aux forces de sécurité d'emprisonner une personne sans motif public ni jugement et sans aucune information fournie aux avocats, pour une période de six mois, renouvelable indéfiniment. Donc, sans possibilité de défense.
- Arrêté depuis le 23 août 2017, sans qu'aucun motif ne lui ait été donné, **Salah Hamouri** est emprisonné en vertu des ordonnances sur l'état d'urgence pour six mois. L'ordre a été donné par le ministre de la Défense, Avigdor Lieberman.
- **Salah Hamouri est franco-palestinien, plus précisément Jérusalémite.** Du fait de sa double nationalité Salah n'a qu'un passeport français. **La France a donc des devoirs et notamment celui de protéger ses ressortissants dont les droits sont bafoués, ce qui est le cas de Salah.**

Nous déclarons

- Que la pratique de la détention administrative est abusive et inique.
- Qu'elle constitue une violation des droits humains et du droit international.
- Que la détention administrative est, en soi, un acte de torture mentale.

Nous demandons

- **La libération de tous les prisonniers politiques palestiniens, dont en urgence celle des 350 enfants actuellement emprisonnés.**

- **Aux collectivités locales en tant que telles d'adopter un vœu pour la libération de Salah Hamouri et appeler le gouvernement français à agir fermement jusqu'à obtenir sa libération du gouvernement israélien.**
- À l'État français de prendre ses responsabilités.
- Au président de la République française d'intervenir personnellement auprès des autorités israéliennes et plus particulièrement auprès du premier ministre Benyamin Netanyahou, pour **exiger la libération de notre compatriote** comme le lui demandent des dizaines de parlementaires nationaux et européens, ainsi que des conseils de collectivités territoriales.
- À Emmanuel Macron qui sait interpellé d'autres pays à propos des droits de l'homme, de ne rester pas silencieux. La justice et le droit s'imposent à l'État hébreu exactement comme à tous les autres États. **Il est peut-être temps d'obtenir des résultats en envisageant des sanctions ?** La diplomatie discrète a ses limites surtout si elle risque de masquer une éventuelle complaisance.

Nous exigeons parce qu'elle concerne directement la France

- **La libération immédiate de notre compatriote Salah Hamouri !**

Pas un jour de plus en prison pour Salah Hamouri !

Le collectif Palestine 04

« L'urgence de la paix et du droit »

Le 17 février 2018

Signataires : ACAT, AFPS 04, Artisans du monde, Assemblée Citoyenne de Manosque, Attac 04, CCFD-Terre Solidaire, CGT, Confédération Paysanne, Ensemble, EELV, Femmes Solidaires, France Insoumise, FSU, Les amis de l'Huma, LDH, MAN, Mouvement pour la Paix, PCF, Parti de Gauche, SNUIPP, Sud Éducation, Terre des Hommes, Voix prolétarienne.